

APPEL À COMMUNICATIONS 2021



RÉSEAU AFRICAIN DE RECHERCHE FISCALE (ATRN)

6^{ème} Congrès annuel

Optimiser le potentiel des recettes tirées des impôts fonciers grâce à la numérisation

Lieu : Nairobi, Kenya

06-08 Septembre 2021

PREMIER APPEL À COMMUNICATIONS

Le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et le Réseau africain de recherche fiscale (ATRN) ont le plaisir de lancer un appel à communications pour le 6^{ème} Congrès annuel de l'ATRN qui offre aux **universitaires, chercheurs, agents d'administrations fiscales, étudiants, fiscalistes, consultants et décideurs politiques** une opportunité de se rassembler et d'échanger sur différents aspects liés aux questions de fiscalité nationales, régionales et internationales.

1. THÈME :

Le thème du 6^{ème} Congrès annuel de l'ATRN est « **Optimiser le potentiel des recettes tirées des impôts fonciers grâce à la numérisation** »

Les auteurs intéressés, qu'ils soient universitaires ou fiscalistes, sont invités à soumettre des articles originaux et innovants portant sur des sujets quelconques liés au thème général du congrès.

2. SOUS-THÈMES :

A. TIC et réformes de l'impôt foncier en Afrique

1. Le rôle des TIC et de la numérisation dans l'administration des impôts fonciers en Afrique : identification de l'assiette fiscale, évaluation de l'assiette fiscale, perception de l'impôt, application des taxes, règlement des litiges et service aux contribuables
2. Conception d'un cadre de respect des obligations fiscales basé sur les TIC pour les impôts fonciers en Afrique

B. Impôts fonciers en Afrique : Pratiques administratives

1. Contraintes liées à l'efficacité des réformes administratives
2. Gains rapides tirés de l'impôt foncier en Afrique
3. Méthodes modernes d'identification, d'évaluation et de réévaluation des biens ; la tenue à jour du cadastre et du rôle d'imposition

C. Politique et législation vers des réformes efficaces en matière d'impôt foncier en Afrique

1. Questions foncières (régime foncier, titres de propriété, procédures de régularisation), établissements informels et état du marché immobilier dans les pays africains
2. Réformes de l'impôt foncier dans le contexte des lois relatives à la décentralisation politique et fiscale en Afrique
3. Les régimes d'impôt foncier tels que *légiférés* dans les pays africains
4. Conception d'une stratégie de réforme de l'impôt foncier pour l'Afrique subsaharienne : le rôle des structures fiscales intergouvernementales et des transferts fiscaux intergouvernementaux (environnement institutionnel)
5. Impôts sur la propriété : droits de mutation immobilière, droits de mutation en capital, impôt sur les plus-values, etc.
6. Questions d'équité en matière d'impôt foncier : La répartition de la charge de l'impôt foncier entre les différentes catégories de biens ; zones rurales vs zones urbaines

D. Impôts fonciers dans la pratique en Afrique :

1. Tendances des impôts fonciers en tant que source de revenus en Afrique et importance de l'impôt foncier local dans les finances des collectivités locales
2. Évaluation du potentiel des recettes tirées des impôts fonciers en Afrique
3. Stratégie de réforme de l'impôt foncier pour l'Afrique subsaharienne : quelles sont les meilleures pratiques ?
4. L'impôt foncier dans la pratique : choix politiques, c'est-à-dire l'assiette fiscale, la structure des taux d'imposition et la politique d'exonération
5. Impôts fonciers en milieu rural : repenser les approches d'imposition des terres agricoles
6. Déterminants des recettes tirées de l'impôt foncier en Afrique
7. Francophone vs Anglophone : En quoi la politique et l'administration de l'impôt foncier diffèrent-elles ?
8. L'élasticité fiscale de l'impôt foncier en Afrique
9. La stabilité/volatilité de l'impôt fiscal en Afrique

E. La politique dans la réforme de l'impôt foncier en Afrique

1. Vers une réforme de la fiscalité foncière en Afrique : l'importance de la volonté et du soutien politiques
2. Redéfinir le rôle de la politique de développement national en matière d'impôt foncier : par ex. un impôt sur le patrimoine foncier, un stimulant pour une meilleure utilisation des terres, un soutien à la stratégie de décentralisation fiscale, etc.
3. Imposition des IVNE : le rôle des impôts fonciers

3. TYPES DE SOUMISSIONS

SEULS LES ARTICLES LIÉS AU THÈME PRINCIPAL ET AUX SOUS-THÈMES DU CONGRÈS SERONT ACCEPTÉS

Le Comité scientifique de l'ATRN invite les personnes intéressées à soumettre le document finalisé de leur recherche selon les deux catégories suivantes, pour présentation lors du Congrès annuel :

- **Articles universitaires** : Ces articles feront l'objet d'une évaluation à double insu par les pairs qui sont membres du Comité scientifique. Les auteurs des articles retenus seront invités à les présenter au Congrès annuel de l'ATRN.
- **Documents d'orientation** : Ces articles feront l'objet d'une évaluation à double insu par les pairs qui sont membres du Comité scientifique. Cette catégorie couvre les notes stratégiques, les meilleures pratiques et les brèves études de cas.
 - *Les articles peuvent être soumis en anglais, en français ou en portugais*

4. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES À PRENDRE EN COMPTE LORS DE LA SOUMISSION D'ARTICLES

- Seuls les articles originaux seront acceptés (Les articles ne doivent pas avoir été publiés au préalable ou acceptés pour publication).
- **La page de titre et le manuscrit (anonyme)** devront être soumis séparément
- **Les articles plagiés seront automatiquement disqualifiés et rejetés**
- Au terme de l'examen à double insu par les pairs, les auteurs seront notifiés de l'acceptation de leurs articles complets par un mail, au plus tard **le 31 juillet 2021**
- Tous les manuscrits soumis doivent être conformes aux directives relatives à la mise en forme des manuscrits, disponible sur le site web de l'ATRN. **Tout article non-conforme aux critères minimums établis sera rejeté. Le lien de soumission des articles sur Internet est maintenant ouvert**
- Une reconnaissance spéciale pour les articles de qualité exceptionnelle sera décernée dans le cadre du programme de prix du meilleur article

Date limite de soumission, de frais d'inscription et autres dates limites

Date limite de soumission des articles complets : **05 juin 2021**

Ouverture des inscriptions : **13 mars 2021**

Date de limite des inscriptions et paiements **anticipés** : **17 juillet 2021**

Date de limite des inscriptions et paiements **standards** : **21 août 2021**

- Frais d'inscription des **membres** (inscriptions anticipées) : **180 USD**
- Frais d'inscription des **non-membres** (inscriptions anticipées) : **330 USD**
- Frais d'inscription des **membres** (inscriptions standards) : **280 USD**
- Frais d'inscription des **non-membres** (inscriptions standards) : **430 USD**
- Frais d'inscription des **étudiants de troisième cycle universitaire** : **100 USD***

Les frais d'inscriptions des étudiants de troisième cycle universitaire sont applicables tout au long de la période d'inscription, sous réserve de la présentation d'une preuve d'inscription en troisième cycle d'université. **Veillez noter que les étudiants de troisième cycle doivent être membres de l'ATRN. Veuillez visiter le site web de l'ATRN pour plus d'informations sur les avantages et procédures d'adhésion à l'ATRN.*

Conditions d'annulation :

1. Des frais d'annulation de 20% seront imposés à toute demande d'annulation reçue via l'adresse mail suivante : atrncongress@ataftax.org, **avant le 21 août 2021**
2. Des frais d'annulation de 100% seront imposés à toute demande d'annulation reçue **à partir du 22 août 2021**

REMARQUE IMPORTANTE

Après chaque congrès annuel de l'ATRN au mois de septembre, les chercheurs sont invités à soumettre leurs articles révisés et finaux pour examen aux fins de publication dans la série de documents de travail et les notes d'orientation de l'ATRN ainsi que dans la Revue fiscale multidisciplinaire de l'ATAF, qui sera officiellement lancée en 2020. Tous les articles seront soumis à un processus d'examen par les pairs à double insu et seuls les articles d'une très bonne qualité, pertinence et originalité seront pris en compte pour la revue.

En parallèle, un Concours d'essais sur la fiscalité à l'échelle africaine, lancé en 2018, aura lieu chaque année. On annoncera les lauréats du concours lors du Congrès de l'ATRN. Gardez l'œil ouvert pour une communication séparée à ce sujet.

Pour plus d'informations sur le Comité scientifique, le lieu d'organisation du Congrès annuel et les frais d'inscription, ou si vous souhaitez prendre part au Congrès annuel sans pour autant soumettre un article, veuillez visiter le site web de l'ATRN : <http://atrnafrica.org/>

Veillez adresser toutes soumissions, inscriptions et autres demandes d'informations relatives au 6ème Congrès annuel de l'ATRN à l'adresse suivante :

Organisateurs de la conférence
 Adresse mail : atrncongress@ataftax.org
 Téléphone : +27 12 451 8800

Nous nous réjouissons d'avance à l'idée de vous accueillir au Congrès annuel de l'ATRN 2021 sur le thème : « *Optimiser le potentiel des recettes tirées des impôts fonciers grâce à la numérisation* ».

Dr Nara Monkam
 Directrice de la Recherche de l'ATAF, Présidente de l'ATRN